Bujumbura a refusé de recevoir une délégation de défenseurs des droits de l'Homme

FIDH, 29 novembre 2010Refus des autoritÃ©s nationales de rencontrer la dÃ©lÃ©gation de lâ€™ObservatoireLâ€™Observatoi
la protection des dÃ©fenseurs des droits de lâ€™Homme, programme conjoint de lâ€™Organisation mondiale contre la torture e
de la FÃ©dÃ©ration internationale des ligues des droits de lâ€™Homme (FIDH) a mandatÃ© une mission internationale dâ€™e
au Burundi du 14 au 21 novembre 2010, composÃ©e de Olivier Foks, avocat au barreau de Paris, et Damien Chervaz,
avocat au barreau de GenÃ¨ve, afin dâ€™Ã©valuer la situation des dÃ©fenseurs des droits de lâ€™homme au Burundi en cette
pÃ©riode post-Ã©lectorale. La dÃ©lÃ©gation a pu rencontrer les acteurs principaux de la sociÃ©tÃ© civile burundaise, des
reprÃ©sentants de divers mÃ©dias, plusieurs avocats travaillant sur des dossiers jugÃ©s sensibles, des membres de lâ€™appa
judiciaire burundais, ainsi que des membres des reprÃ©sentations diplomatiques. A lâ€™occasion dâ€™un dÃ©placement Ã G
les chargÃ©s de mission ont Ã©galement pu rencontrer des reprÃ©sentants de la sociÃ©tÃ© civile, le gouverneur de la province
ainsi que des autoritÃ©s de police de cette ville.
En revanche et malgrÃ© les demandes officielles dâ€™entretiens transmises avant le dÃ©but de la mission, aucune autoritÃ©
gouvernementale nâ€™a donnÃ© de rÃ©ponse favorable aux demandes de rendez-vous formulÃ©es par la dÃ©lÃ©gation. Par
ailleurs, les chargÃ©s de mission regrettent de ne pas avoir eu accÃ¨s Ã la prison centrale de Mpimba (Bujumbura). En
effet, malgrÃ© lâ€™obtention dâ€™une autorisation Ã©crite du Directeur gÃ©nÃ©ral des Affaires PÃ©nitentiaires, le Directeur d
Ã©tablissement pÃ©nitentiaire a refusÃ© Ã deux reprises lâ€™entrÃ©e de la prison, le 19 novembre 2010 Â« pour cause de sp
et le lendemain matin, le 20 novembre 2010, au prÃ©texte quâ€™il ne travaillait pas ce jour lÃ . La mission a pu recueillir des
informations prÃ©cises sur la dÃ©tention actuelle ou passÃ©e de plusieurs journalistes et sur les raisons de ces
incarcÃ©rations pour conclure Ã leur caractÃ¨re arbitraire au regard du Pacte international relatif aux droits civils et
politiques. A cet Ã©gard, lâ€™Observatoire est particuliÃ¨rement prÃ©occupÃ© par la dÃ©tention prÃ©ventive de Jean-Claude
Kavumbagu, Directeur du journal en ligne Netpress. Ce dernier est en effet dÃ©tenu depuis plus de quatre mois pour la
rÃ©daction dâ€™un article de presse remettant en question la capacitÃ© de lâ€™armÃ©e et des forces de police burundaises d
prÃ©venir une Ã©ventuelle attaque du groupe islamiste somalien Al Shabab qui revendique lâ€™attentat terroriste perpÃ©trÃ©
Ouganda. La dÃ©lÃ©gation a Ã©galement rÃ©uni de nombreux tÃ©moignages circonstanciÃ©s sur lâ€™existence de menaces
rÃ©centes profÃ©rÃ©es Ã lâ€™encontre de reprÃ©sentants de diffÃ©rentes organisations de dÃ©fense des droits de lâ€™Ho
dÃ©noncÃ© des faits impliquant des personnalitÃ©s proches du pouvoir. Ã€ cet Ã©gard, lâ€™Observatoire exprime sa vive inq
relativement aux diverses pressions et menaces de mort exercÃ©es Ã lâ€™encontre de M. Gabriel Rufyiri, PrÃ©sident de
lâ€™Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations Ã©conomiques (OLUCOME) et de son Ã©pouse, ainsi que d
M. Pierre-Claver Mbonimpa, PrÃ©sident de lâ€™Association pour la protection des droits humains et des personnes dÃ©tenues
(APRODH). Ces derniers demandent notamment la poursuite et le jugement des auteurs prÃ©sumÃ©s de lâ€™assassinat, en
avril 2009, dâ€™Ernest Manirumva, ancien Vice-prÃ©sident de lâ€™OLUCOME. Lâ€™Observatoire rappelle que le procÃ¨s po
lâ€™assassinat dâ€™Ernest Manirumva, qui aurait dÃ» sâ€™ouvrir il y a plusieurs mois devant la Cour dâ€™appel de Bujumbu
en juridiction de premier degrÃ©, a Ã©tÃ© reportÃ© sous prÃ©texte du retard pris dans la dÃ©livrance des citations aux prÃ©ve
non dÃ©tenus. Il ressort par ailleurs de la mission dâ€™enquÃªte que les autoritÃ©s burundaises tentent dâ€™entraver le bon
fonctionnement de certaines associations de dÃ©fense des droits de lâ€™Homme, et en particulier lâ€™APRODH ainsi que le
Forum pour le renforcement de la sociÃ©tÃ© civile (FORSC), en remettant en cause leur constitution lÃ©gale et en menaÃ§ant
de suspendre leurs dirigeants Ã©lus. Enfin, les chargÃ©s de mission ont Ã©tÃ© informÃ©s de lâ€™existence de propositions d
visant Ã rÃ©former la rÃ©glementation portant sur les associations Ã but non lucratif et Ã crÃ©er une commission nationale de
droits de lâ€™Homme. Lâ€™Observatoire portera une attention particuliÃ¨re au suivi de lâ€™ensemble de ces dossiers.
Lâ€™Observatoire, qui publiera un rapport de mission dÃ©but 2011, rappelle que ces faits sâ€™inscrivent dans une situation po
Ã©lectorale extrÃªmement tendue oÃ¹ le parti au pouvoir cherche Ã rÃ©duire au silence toute critique sur les modes de
gouvernance et les conditions dâ€™organisation des Ã©lections. Cela se traduit par la multiplication des arrestations et
dÃ©tentions arbitraires, lâ€™exil des principaux dirigeants politiques dâ€™opposition et lâ€™assassinat de militants politiques d
au pouvoir et de lâ€™opposition. Dans ce contexte, lâ€™assimilation par le pouvoir des dÃ©fenseurs aux militants politiques es
particuliÃ¨rement inquiÃ©tante pour la poursuite de leurs activitÃ©s et leur sÃ©curitÃ©.